

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 221

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une bécassine et un détraqué

Vous avez été voir « Le Dernier Tango à Paris » ? Rarement, je me serai autant ennuyé !

On connaît l'histoire : Dans un appartement à louer passablement délabré, Paul (Marlon Brando), Américain sur le retour, rencontre Jeanne (Maria Schneider), jeune étudiante à la recherche d'un pied-à-terre pour elle et son fiancé (Jean-Pierre Léaud), cinéaste dont on peut légitimement mettre en doute le talent ! Le temps d'échanger quelques propos insignifiants, il lui arrache ses vêtements et la viole. Par la suite, elle le retrouvera encore et encore, partageant des ébats toujours plus « pervers », s'asservissant à lui comme il s'asservit à elle, jusqu'au moment où, le voyant enfin comme il est — un raté — elle le tue d'un coup de pistolet, marmonnant les explications qu'elle donnera sans doute un peu plus tard à la police : « Je ne le connaissais pas... Il a voulu me violer... ».

Selon une presse quasi unanime, nous aurions affaire à un chef-d'œuvre, qui irait plus loin que... etc. (on connaît la formule !), éclairant notre inconscient, nos désirs secrets, ces « rêves éveillés dont nous ne voulons pas convenir, parce que sinon tout notre ordre social et tout l'édifice de notre morale serait mis en question ».

« Si l'autorité judiciaire fédérale était conséquente avec elle-même, elle devrait interdire le film » écrit encore Peter Gasser (dans l'AZ), puisque selon les dispositions en vigueur, l'acte sexuel doit être sublimé par des valeurs morales de telle façon qu'il en perde tout caractère choquant. « Mais qu'adviendra-t-il si les partenaires ne peuvent communiquer que dans une union purement charnelle et excluent consciemment toute dimension spirituelle de leurs rapports ? La législation prévoit que « l'amour profond et une chaude tendresse (« warme Zärtlichkeit ») doivent être exprimés » (par les séquences qui montreraient l'acte sexuel). Mais qu'en est-il si les partenaires se pré-

cipitent l'un sur l'autre comme des bêtes et se dégradent l'un l'autre ?

Grave question ! Qu'en est-il de ceux qui ne peuvent éprouver de plaisir sans torturer leur partenaire ? Je suis adversaire en principe de la censure, mais de tels commentaires me paraissent une mystification.

Je crois volontiers que des êtres comme Paul et comme Jeanne se rencontrent (une bécassine et un détraqué...). Je crois d'ailleurs qu'en ce domaine, la réalité dépasse la fiction. Mais je nie que cette réalité me concerne, *nous concerne tous*. Pour ma part, je suis désolé, mais je n'ai jamais eu envie de faire l'amour sur le plancher d'une chambre délabrée. Et je crois connaître des femmes dont le « désir secret » n'est pas d'être violée par des hommes sur le retour. Sans pour autant qu'on puisse les réputer « refoulées » ou inhibées... Cette réalité ne nous concerne pas, parce qu'elle est trop particulière, et parce qu'il y a des millions d'hommes et de femmes, dont les problèmes

sont autrement plus « vrais », nous concernent infiniment plus que ceux de Jeanne, dont la sexualité « normale » m'intéresse aussi peu que ses débordements : ceux qui souffrent de la misère, de l'oppression ; ou, si l'on veut s'en tenir à des problèmes plus personnels, ceux qui voient par exemple leur conjoint atteint d'une maladie incurable, frappé de paralysie, de cécité, etc.

Pourquoi ne se demanderait-on pas si Bertolucci n'a pas signé ici « une œuvre finalement parfaitement morale, puisqu'elle prouverait que le seul amour physique (encore faut-il voir qu'il y a un abîme entre « le seul amour physique » et l'« amour » qui unit Paul et Jeanne) ne peut qu'entraîner l'auto-destruction » ? se demande Charlotte Hug dans *Construire*.

Fort bien. A quand le film qui nous prouvera que l'hygiène alimentaire déconseille de ne se nourrir que de charogne et d'excréments ?

J. C.

Genève à quelques minutes de la France

Quelques annonces intéressantes ont paru dans le numéro du 18 mars de l'hebdomadaire dominical allemand « Welt am Sonntag ».

Sur toute la largeur d'une page : « Genève, Investisseurs, La forte demande de logements du centre administratif international, d'une part, et les prix de construction extrêmement favorables en France, assurent des rendements de premier ordre sur les loyers (8-10 % net). »

Il s'agit de vendre les logements d'une résidence à Annemasse.

De plus petites annonces d'Orag-Bank AG à Zoug et de Regulus Holding SA à Fribourg-Pérolles proposent des dépôts fiduciaires en Suisse.

Une très grande annonce titrée « Vive la France » (en français !) offre des unités de logement dans la zone franche de Genève. Bonne situation : 10 minutes du centre de la ville de Genève. A part cela, des appartements de luxe sont annoncés dans la région du Mont-Blanc et à Thonon/Evian-les-Bains (au bord du lac de Genève).

La Suisse reste un pôle d'attraction !

† Madeleine Gavillet

L'épouse de notre ami André Gavillet nous a quittés.

Dès les premiers numéros de DP, elle portait avec nous le souci du journal, elle en partageait

les joies. Courageuse devant la maladie, discrète, elle s'en est allée.

Ces quelques lignes disent notre chagrin et notre sympathie à André Gavillet et à ses proches.

Les collaborateurs de DP.